



Assemblée Générale Annuelle

&
WALKING DINER
Vendredi 8 février 2019

Cher Ami, membre du Jaguar Exclusive XK

Notre Assemblée Générale ordinaire Annuelle prendra encore cette année une tournure exceptionnelle et festive puisqu'elle se déroulera à Paris dans un des lieux prestigieux de la Capitale, l'**Automobile-Club de France**, à 19h 30, le **vendredi 8 février 2019 à 19h 30**, à l'occasion de « Rétromobile ». Accueil à partir de 19h 00.

Rendez-vous au siège de l'ACF, 6 place de la Concorde 75008 PARIS

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle est une obligation réglementaire (mais festive, amicale et très conviviale, rassurez-vous) pour toute Association à but non lucratif régie par la loi française du 1^{er} juillet 1901. Chaque membre doit en être avisé dans les délais prescrits par la réglementation et peut donc y assister pour s'exprimer et voter les propositions présentées par le Bureau.

L'Assemblée Générale proprement-dite se déroulera entre 19h 30 et 20h 45 dans le grand salon de l'ACF et sera suivie d'un « Walking Diner ».

Nous rappelons que chaque membre-participant doit être à jour de sa cotisation 2019



ORDRE DU JOUR

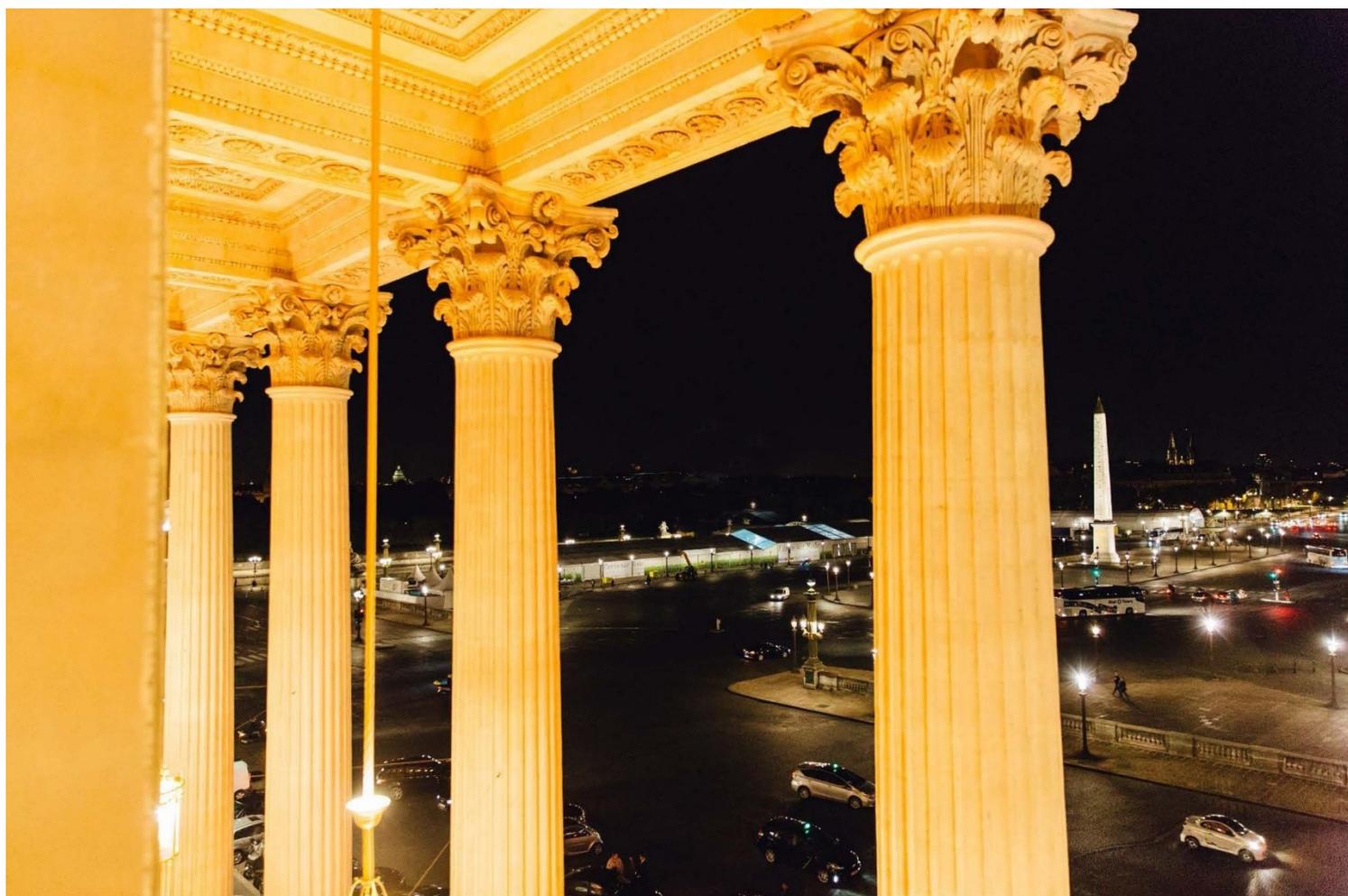
Vérification du quorum et ouverture de la séance
Présentation des membres du Bureau avec leurs responsabilités respectives
Allocution de bienvenue du Président Thierry CENTNER
Rapport moral de l'activité 2018 du Club présenté par Bernard VIART Secrétaire Général
Rapport financier présenté par le Trésorier Philippe AMORIS
Vote du Quitus sur les comptes
Modifications dans la composition du Bureau
Perspectives et projets présentés par le nouveau Président
Questions diverses. Les questions nécessitant une information préalable devront être envoyées par écrit au près du Secrétaire Général 15 jours francs avant la date de l'AGO.

SOIRÉE sous les auspices du CHAMPAGNE LANSON

Nous avons choisi un dîner type « Walking Diner » afin d'éviter le côté statique et de favoriser ainsi les rencontres entre membres.

DRESS CODE : tenue élégante, veston, cravate obligatoire.

PARTICIPATION AUX FRAIS



La participation aux frais pour la soirée :

90 euros par membre isolé (en ordre de cotisation).

175 euros par couple (dont l'un des deux est membre).

115 euros pour la personne (Ami/Relation accompagnant un membre)

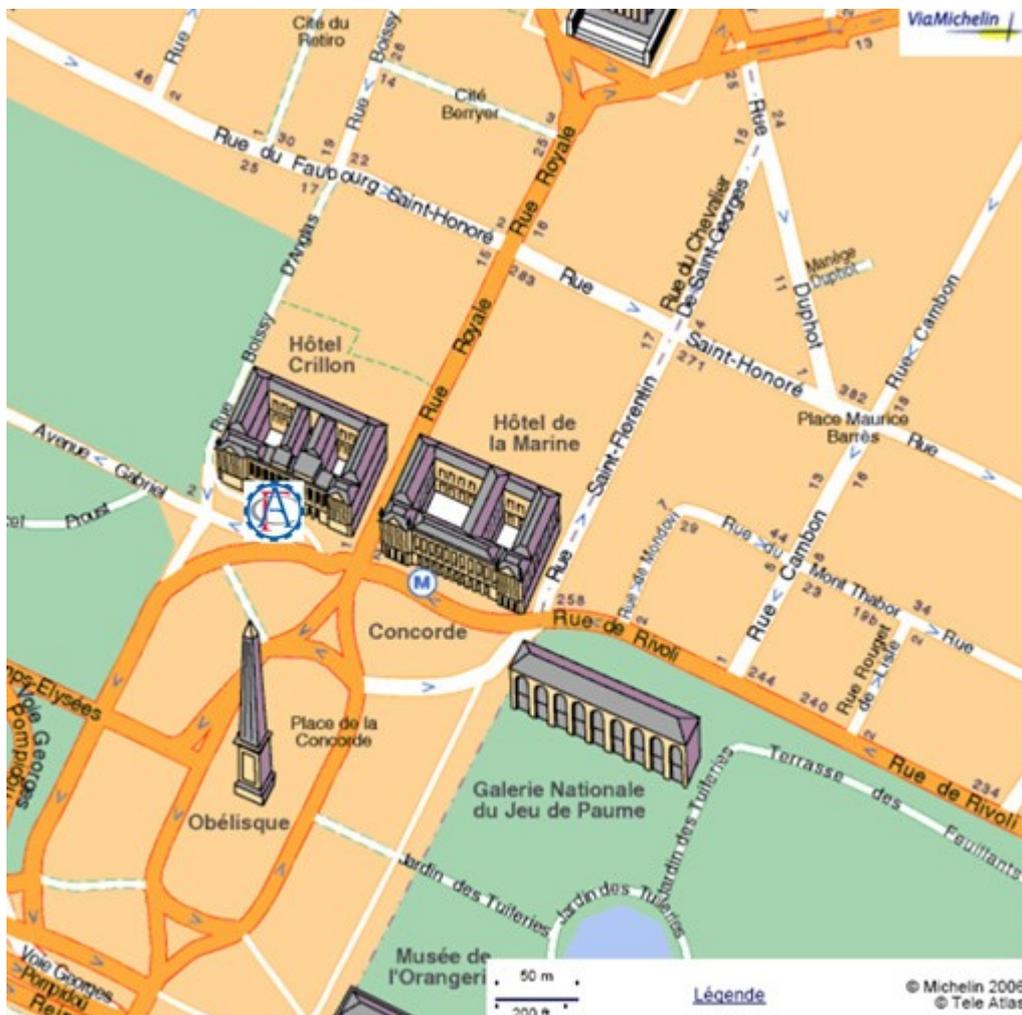
deux accompagnants maximum par membre.

Les non-membres non accompagnés n'auront pas accès.

Cette participation ouvre l'accès au prestigieux Bâtiment et au Dîner (tout compris) qui suivra l'Assemblée Générale.

Afin d'obtenir un prix supportable, le Jaguar Exclusive XK a décidé de prendre en charge une partie des frais du Dîner. Le Club assume également le coût de location des Salles. Veuillez noter que le Club a réservé un espace pouvant accueillir environ 80 personnes. D'où notre insistance pour que vous ne tardiez pas à vous inscrire en renvoyant le bulletin ci-joint (ou en donnant procuration à un membre en ordre de cotisation), ainsi qu'en effectuant le règlement de la Participation aux Frais...

En cas d'impossibilité de vous rendre libre à cette date, merci d'envoyer une procuration au membre de votre choix qui sera présent ce soir-là.



Pour le règlement, deux moyens à votre convenance : par chèque ou virement direct.
Chèque libellé au nom de JAGUAR EXCLUSIVE XK à faire parvenir à Bernard VIART, "New Castle", 21 rue de Metz, F-62520 LE TOUQUET
Ou... notre choix hautement privilégié...
virement bancaire à effectuer au bénéfice de JAGUAR EXCLUSIVE XK
IBAN : FR76 1480 6000 0872 0121 6328 315
BIC : AGRIFRPP848

Fait au Touquet le 11 décembre 2018

Le Président

Thierry CENTNER

Le Secrétaire-Général

Bernard VIART

Le Trésorier

Philippe AMORIS

Club JAGUAR EXCLUSIVE XK "New Castle", 21 rue de Metz 62520 LE TOUQUET PARIS PLAGE

Association culturelle à but non lucratif (loi de 1901) déclarée à la Sous-Préfecture de Montreuil-sur-Mer, Pas-de-Calais

Merci d'imprimer ou de scanner **l'UN des DEUX bulletins** ci-dessous et envoyer à....

bviart.jaguarexclusivexk@gmail.com



Jaguar Exclusive XK
**Assemblée Générale Annuelle
& Dîner**
Vendredi 8 Février 2019



BULLETIN de PARTICIPATION

à renvoyer avec le paiement avant le 22 janvier 2019

Nom, Prénom _____

Membre n° _____

accompagné de personne

participera (ont) à l'A.G. et au Dîner. Merci de cocher

Je règle ma participation de _____ euros par virement chèque. Merci de cocher



Jaguar Exclusive XK
Assemblée Générale Annuelle



Vendredi 8 Février 2019

PROCURATION

à renvoyer avant le 22 janvier 2019

Nom, Prénom _____

Membre n° _____

ne pouvant participer à l'AG, donne procuration et pouvoir pour me représenter à

Signature

A renvoyer à Bernard VIART, "New Castle" 21 rue de Metz F.62520 LE TOUQUET ou par e-mail : bviart.jaguarexclusivexk@gmail.com

